

DOSSIER DE CANDIDATURE

pour une admission en section binationale ABIBAC ou BACHIBAC

- Rentrée 2023 -

- | | |
|--|--------------------------|
| 2 ^{de} GT ABIBAC Lycée Jeanne d'Arc à Clermont-Fd | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Emile Duclaux à Aurillac | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Jeanne d'Arc à Clermont-Fd | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Mme de Staël à Montluçon | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Albert Londres à Cusset | <input type="checkbox"/> |

Procédure :

- 1°) Le présent dossier de candidature est à renseigner par la famille qui le remettra **avant le 12 mai 2023** à l'établissement d'origine, accompagné d'une copie des bulletins scolaires de la classe de 3^{ème} (1^{er} et 2^{ème} trimestres) ;
- 2°) L'établissement d'origine complète le dossier et le transmet **avant le 19 mai 2023** au(x) lycée(s) demandé(s) ;
- 3°) Les commissions pédagogiques internes aux lycées étudient les dossiers de candidature et établissent le classement des élèves en liste principale et liste supplémentaire **avant le 31 mai 2023** ;
- 4°) Les proviseurs des lycées d'accueil communiquent les résultats (copie de la page 4 du dossier) aux établissements d'origine **avant le 2 juin 2023** et adressent pour la même date la liste des élèves retenus en liste principale ou en liste supplémentaire (par ordre de classement) à la DSDEN de leur département ;
- 5°) L'Inspecteur d'Académie - DASEN affecte les élèves retenus en section binationale.

Rappel :

Les vœux sont saisis par l'établissement d'origine dans AFFELNET LYCEE **avant le 9 juin 2023** si le télé service affectation (TSA) n'a pas été utilisé par la famille.

Attention : tout dossier incomplet ou arrivé hors délai sera rejeté.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉLÈVE

N° Identifiant National élève (INE : identifiant scolarité pour les élèves des collèges, lycées et lycées professionnels publics et privés sous contrat)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM :

Prénom : Date de naissance :

Sexe : F M Boursier : oui non

Etablissement d'origine :

Classe actuelle : LV1 : LV2 :

Nom du responsable légal 1 :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Nom du responsable légal 2 :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel :

Joindre impérativement les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres de 3^{ème} ainsi que tout document susceptible d'éclairer la commission

Fait à _____, le _____

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :



1 - MOTIVATION DE L'ELEVE (sur 15 points) : partie à rédiger par l'élève qui fera ressortir sa motivation à obtenir le double diplôme et présentera son expérience personnelle de pratique de la langue (bilinguisme familial, séjours ou stages à l'étranger, échanges, voyages touristiques, expériences diverses etc.).

Joindre tout document susceptible d'éclairer la commission.

EVALUATION DE LA MOTIVATION (partie réservée à la commission pédagogique du lycée de recrutement)

Motivation insuffisante (**0 pt**) Faible motivation (**3 pts**) Forte motivation (**9 pts**) Très forte motivation (**15 pts**)

2 - NIVEAU DE LANGUE (sur 50 points) : compétences dans la langue de la section binationale sollicitée (à renseigner par l'enseignant de 3^{ème} de la langue considérée)				
	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
	0 point	2 points	6 points	10 points
Compréhension orale				
Compréhension écrite				
Expression orale en interaction				
Expression orale en continu				
Expression écrite				
Total	___ / 50 points			

3 - AVIS ARGUMENTE DU PROFESSEUR DE LANGUE DE 3^{ème} (sur 10 points) appuyé sur les résultats scolaires, la participation et l'implication de l'élève (à renseigner par l'enseignant de la langue considérée)	
<input type="checkbox"/> Défavorable (0 point) <input type="checkbox"/> Réservé (2 points) <input type="checkbox"/> Favorable (6 points) <input type="checkbox"/> Très Favorable (10 points)	
Nom du signataire :	Fait à, le

4 - AVIS ARGUMENTE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE (sur 15 points) appuyé sur les résultats scolaires, la participation, l'implication et la motivation de l'élève dans l'ensemble des disciplines	
<input type="checkbox"/> Défavorable (0 point) <input type="checkbox"/> Réservé (3 points) <input type="checkbox"/> Favorable (9 points) <input type="checkbox"/> Très Favorable (15 points)	
Nom du signataire :	Fait à, le

- VALIDATION DU DOSSIER PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE D'ORIGINE	
Dossier certifié exact, vu et transmis au lycée d'accueil le :	
Nom du signataire :	Fait à, le

DOSSIER DE CANDIDATURE

pour une admission en section binationale ABIBAC ou BACHIBAC

- Rentrée 2023 -

- | | |
|--|--------------------------|
| 2 ^{de} GT ABIBAC Lycée Jeanne d'Arc à Clermont-Fd | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Emile Duclaux à Aurillac | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Jeanne d'Arc à Clermont-Fd | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Mme de Staël à Montluçon | <input type="checkbox"/> |
| 2 ^{de} GT BACHIBAC Lycée Albert Londres à Cusset | <input type="checkbox"/> |

NOM :

Prénom :

Etablissement d'origine :

BAREME TOTAL (partie réservée à la commission pédagogique du lycée de recrutement)	
1 - MOTIVATION DE L'ELEVE (sur 15 points)	points
2 - NIVEAU DE LANGUE : compétences (sur 50 points)	points
3 - AVIS ARGUMENTE DU PROFESSEUR DE LANGUE DE 3 ^{eme} (sur 10 points)	points
4 - AVIS ARGUMENTE DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE (sur 15 points)	points
5 - QUALITE GLOBALE DU DOSSIER DE CANDIDATURE (sur 10 points)	points
BAREME TOTAL (sur 100 points)	points
<p>CANDIDATURE RETENUE EN LISTE PRINCIPALE <input type="checkbox"/></p> <p>CANDIDATURE RETENUE EN LISTE SUPPLEMENTAIRE EN RANG N° ___ <input type="checkbox"/></p> <p>CANDIDATURE NON RETENUE <input type="checkbox"/></p>	

VALIDATION DU DOSSIER PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT DU LYCEE D'ACCUEIL	
Dossier certifié exact, vu et transmis à l'établissement d'origine le :	
Nom du signataire :	Fait à, le

Fiche à retourner à l'établissement d'origine de l'élève **avant le 2 juin 2023.**